Les relations commerciales de la Belgique avec

L'AUSTRALIE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : **www.abh-ace.be**

Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1 La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché australien 2
1.1 Exportations 2
1.2 Importations 3

2 La position de l'Australie comparée à celle des pays voisins (2024) 4

3 Relations commerciales bilatérales 5
3.1 Échanges de marchandises 5
3.1.1 Exportations 7
3.1.2 Importations 9
3.2 Échanges de services 11
3.2.1 Exportations 12
3.2.2 Importations 13

4 Quelques indicateurs économiques de l'Australie 14

5 Notes méthodologiques 15
5.1 Concepts 15
5.2 Indice des prix à l'importation et à l'exportation 16

6 Sources 17

7 Contacts 17

1 La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché australien

1.1 Exportations

Les exportations européennes (UE-27) à destination de l'Australie se sont chiffrées à EUR 38.689,0 millions en 2024.

La **Belgique représentait 6,2% de ces exportations et se classait 7e pays européen exportateur de biens vers l'Australie**. L'Allemagne a pris la première place avec 29,0% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 14,1%. La France a complété le podium avec 10,2%.

Les ventes européennes à destination de l'Australie ont augmenté de 0,6% entre 2023 et 2024. Les exportations belges ont, quant à elles, augmenté de 0,2% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont reculé de 3,7% tandis que celles de l'Italie ont augmenté de 4,4%. Les ventes de la France ont progressé de 9,1%.

En 2024, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de l'Australie moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement moins important de l'Australie.

Tableau 1 : Évolution des exportations à destination de l'Australie

En millions d'EUR		2023	2024	Variation en %	Part en %
1	**Allemagne**	11.659,3	11.230,3	-3,7	29,0
2	**Italie**	5.235,5	5.463,5	4,4	14,1
3	**France**	3.628,2	3.957,4	9,1	10,2
…					
7	**Belgique**	2.382,4	2.386,2	0,2	6,2
…					
	Total UE-27	**38.459,1**	**38.689,0**	**0,6**	**100,0**

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-27) en provenance de l'Australie se sont chiffrées à EUR 10.709,9 millions en 2024.

La **Belgique représentait 11,8% de ces importations et se classait 3e pays de l'UE**. Les Pays-Bas ont pris la première place avec 28,4% tandis que l'Allemagne occupait la deuxième place avec 23,1%.

Les acquisitions européennes (UE-27) en provenance de l'Australie ont diminué de 21,9% entre 2023 et 2024. Les importations belges ont, quant à elles, diminué de 22,9% au cours de la même période.

Les importations néerlandaises ont baissé de 12,2% tandis que celles de l'Allemagne ont diminué de 16,0%.

En 2024, la Belgique a connu une baisse de ses importations en provenance de l'Australie plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement moins important de l'Australie.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE L'AUSTRALIE

En millions d'EUR		2023	2024	Variation en %	Part en %
1	**Pays-Bas**	3.461,8	3.040,8	-12,2	28,4
2	**Allemagne**	2.950,7	2.478,2	-16,0	23,1
3	**Belgique**	1.640,1	1.264,5	-22,9	11,8
…					
	Total UE-27	**13.716,9**	**10.709,9**	**-21,9**	**100,0**

2 La position de l'Australie comparée à celle des pays voisins (2024)

Client →exportations belges

Fournisseur →importations belges

Intérêt manifesté pour le marché australien

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 1.519 entreprises belges exportant vers l'Australie et 2.019 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total d'environ 25.000 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2024, l'Australie a été le **31e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant la Russie et derrière la Grèce. Les **exportations** de la Belgique à destination de l'Australie se sont chiffrées à EUR 2.386,2 millions en 2024 contre un montant de EUR 2.382,4 millions en 2023, soit une augmentation de **0,2%**. Les exportations vers l'Australie ont représenté 0,5% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, l'Australie a pris la **41e** place en 2024, derrière le Maroc et devant le Qatar. La Belgique a importé de l'Australie des marchandises pour un montant de EUR 1.264,5 millions en 2024 contre EUR 1.640,1 millions en 2023. Les **achats** belges en provenance de l'Australie ont, en d'autres termes, baissé de **22,9%**. Les importations en provenance de l'Australie ont représenté 0,3% du total importé par la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec l'Australie de **2020 à 2024**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC L'AUSTRALIE

En millions d'EUR	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations	1.788,0	2.470,8	2.266,8	2.382,4	2.386,2
Importations	645,6	875,4	1.619,7	1.640,1	1.264,5
Balance commerciale	1.142,4	1.595,4	647,1	742,3	1.121,7
Exportations : variation en %	1,3	38,2	-8,3	5,1	0,2
Importations : variation en %	-8,5	35,6	85,0	1,3	-22,9

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et l'Australie est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2020, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et l'Australie présentait un excédent chiffré à EUR 1.142,4 millions.

En 2021, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 1.595,4 millions.

En 2022, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 647,1 millions.

En 2023, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 742,3 millions.

L'année dernière, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 1.121,7 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)

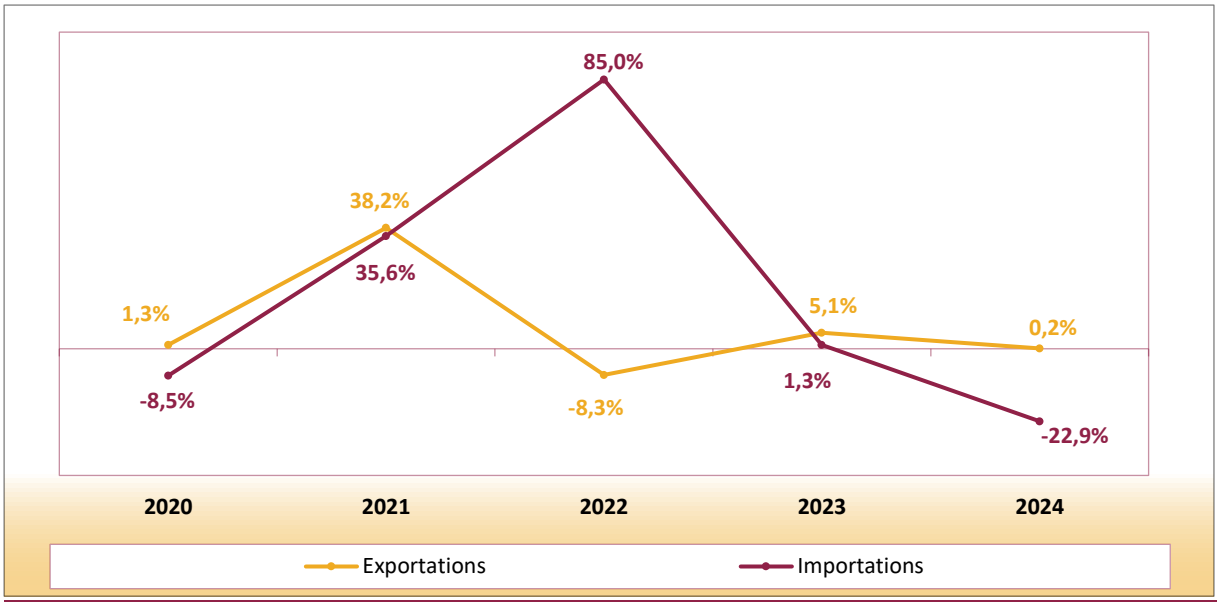

Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et l'Australie ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2020, les **exportations** belges à destination de l'Australie ont augmenté de 1,3%. En 2021, elles étaient en hausse de 38,2%, parce que les ventes de produits chimiques ont crû. Pour ce qui est de l'année 2022, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 8,3%, à cause des ventes de produits chimiques en baisse. En 2023, elles ont crû de 5,1%, en raison de la croissance des ventes de produits alimentaires. L'année dernière, les exportations totales belges vers l'Australie ont progressé de 0,2%.

En 2020, les **importations** belges en provenance de l'Australie ont diminué de 8,5%, en raison de la régression des achats de produits minéraux. En 2021, elles étaient en hausse de 35,6%, parce que les acquisitions de produits du règne végétal ont crû. Pour ce qui est de l'année 2022, ces importations totales ont enregistré une croissance de 85,0%, grâce aux achats de produits minéraux en hausse. En 2023, elles ont crû de 1,3%. L'an dernier, les importations totales en provenance de l'Australie ont régressé de 22,9%, car les achats de produits du règne végétal ont diminué.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2024, les deux premiers secteurs valaient plus de 50,0% des exportations de marchandises vers l'Australie. Les **produits chimiques,** premier secteur à l'exportation, ont représenté 38,5% des ventes totales belges vers l'Australie, soit EUR 919,0 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 320,9 millions.

Les **machines et appareils** ont pris la deuxième place avec une part de 17,6% et des ventes de EUR 419,3 millions. Ces ventes concernaient des « réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils » pour EUR 331,3 millions.

Les **produits alimentaires**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 248,2 millions, soit une part de 10,4% du total exporté vers l'Australie. Les « pommes de terre, simpl. cuites, congelées » ont généré EUR 80,3 millions.

Les exportations d'**instruments d'optique**, quatrième section, s'élevaient à EUR 191,8 millions et une part de 8,0% des exportations vers l'Australie. Les « articles et appareils d'orthopédie » s'attribuent EUR 97,6 millions de cette catégorie.

Les ventes de **produits minéraux** vers l'Australie atteignaient EUR 176,6 millions, soit une part de 7,4%. La sous-section des « essences pour moteur, d'une teneur en plomb <= 0,013 g/l » atteignait EUR 166,9 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **matériel de transport** (3,8%), **matières plastiques** (2,9%), **métaux communs** (2,6%) et **produits du règne végétal** (2,2%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE L'AUSTRALIE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2024

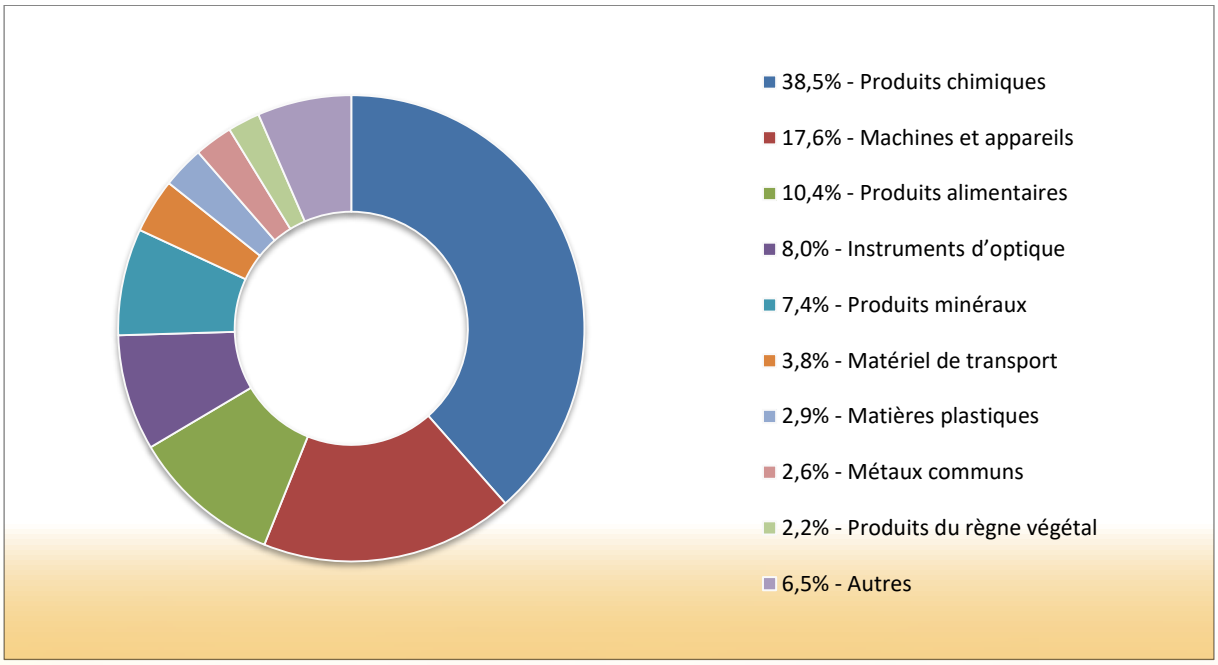

En 2024, les exportations de cinq des neuf plus importantes sections étaient en croissance. Les **produits minéraux** (+659,4%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de l'Australie ont le plus progressé en valeur (EUR +153,4 millions) en 2024. La sous-section des « essences pour moteur, d'une teneur en plomb <= 0,013 g/l » a gagné EUR 166,6 millions en un an.

Les **instruments d'optique** (+11,3%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +19,5 millions). Les « appareils d'électrodiagnostic » ont généré EUR 8,8 millions supplémentaires en 2024.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +11,9 millions) est à attribuer à la section des **métaux communs** (+23,1%). La sous-section des « vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable » a engendré EUR 3,3 millions additionnels par rapport à 2023.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **produits du règne végétal** (+23,0%) et **machines et appareils** (+1,8%).

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination de l'Australie diminuer. Les **produits chimiques** (-12,0%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de l'Australie ont le plus régressé en valeur (EUR -125,0 millions) en 2024. La sous-catégorie des « vaccins pour la médecine humaine » a perdu EUR 94,3 millions par rapport à 2023.

Le **matériel de transport** (-22,1%) est la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décru en valeur (EUR -25,5 millions). Les « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes » ont engendré EUR 10,5 millions de moins en 2024.

La troisième plus importante baisse des ventes en valeur (EUR -12,8 millions) est à attribuer à la section des **produits alimentaires** (-4,9%). La sous-section des « pommes de terre, simpl. cuites, congelées » a engendré une baisse de EUR 29,1 millions par rapport à 2023.

Il convient également de noter la régression, moins importante en valeur, de la section des **matières plastiques** (-6,2%).

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'AUSTRALIE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2023/2024

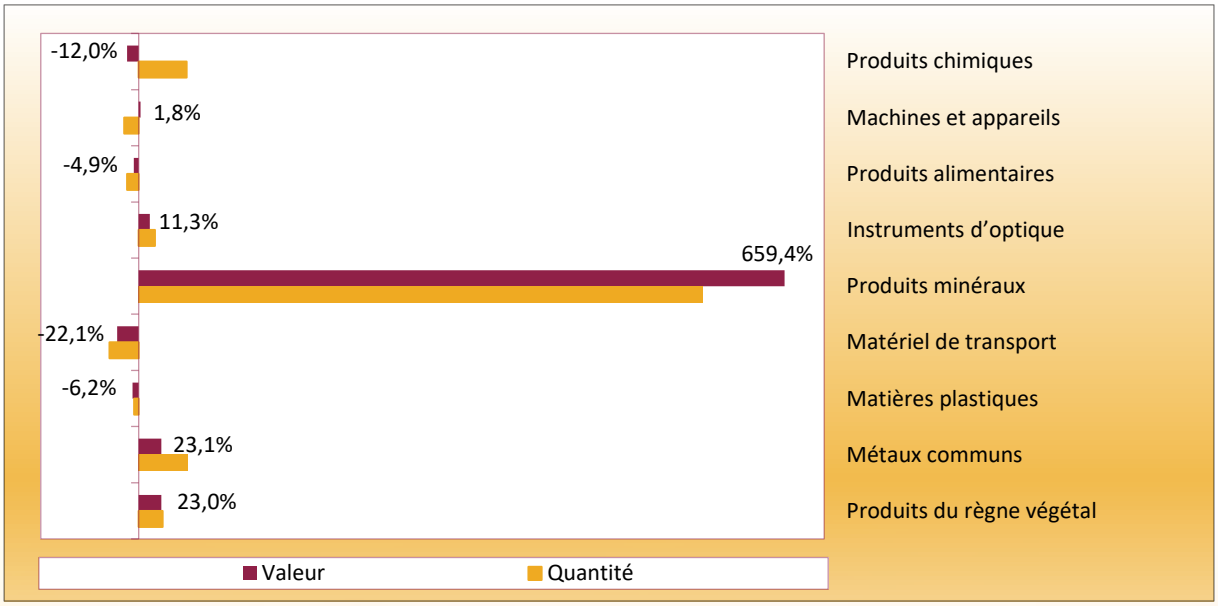

3.1.2 IMPORTATIONS

En 2024, les produits les plus importés en provenance de l'Australie étaient les **produits minéraux**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 450,0 millions de « houille à coke, même pulvérisée, mais non-agglomérée », ont représenté 46,9% du total importé en Belgique depuis l'Australie, soit la somme de EUR 593,4 millions.

Les achats de **produits du règne végétal**, seconde section d'importation depuis l'Australie, s'octroient 28,4%, soit un montant de EUR 359,6 millions. La principale sous-section, les « graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique », atteignait EUR 338,7 millions.

Avec une part de 10,2%, les acquisitions de **produits chimiques** ont atteint la somme de EUR 129,2 millions. La sous-section des « médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques » représentait EUR 54,5 millions.

Les **pierres précieuses et métaux précieux** correspondaient à 4,3% des importations de l'Australie, soit EUR 53,8 millions. Les « diamants travaillés » ont généré EUR 36,9 millions.

Les acquisitions de **métaux communs** totalisaient, quant à elles, EUR 50,8 millions, soit une part de 4,0%. La principale sous-section des « déchets d'aluminium » atteignait EUR 27,9 millions.

Il convient également de noter la part de la section des **machines et appareils** (2,5%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE L'AUSTRALIE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2024

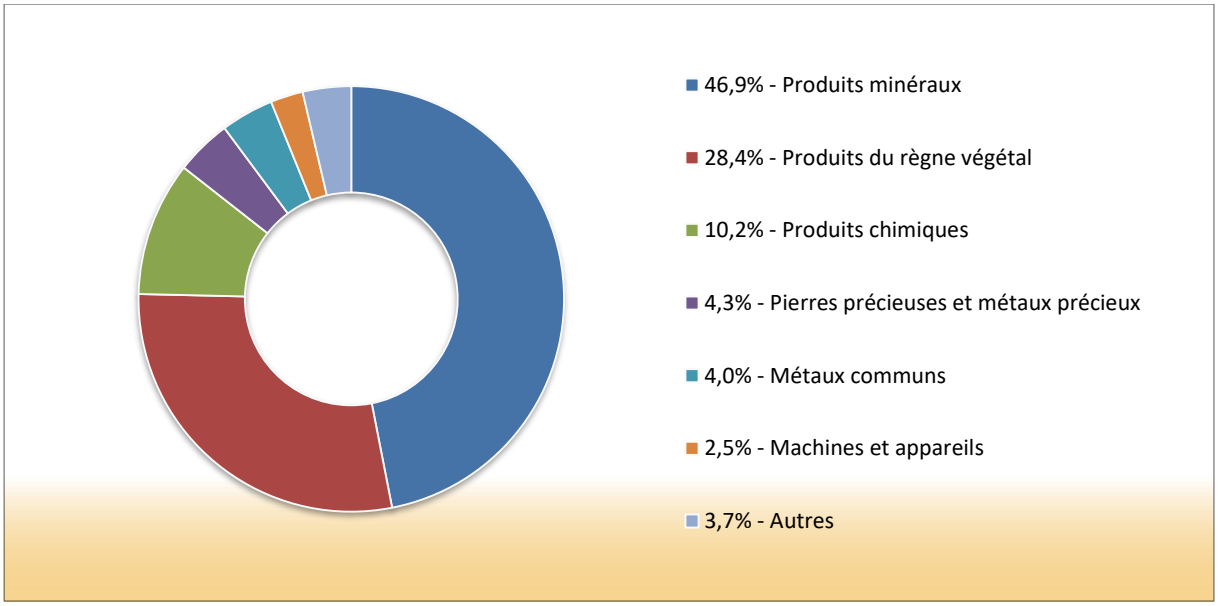

En 2024, les importations de trois des six plus importantes sections étaient en décroissance. Les **produits du règne végétal** (-53,4%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de l'Australie ont le plus régressé en valeur (EUR -412,8 millions) en 2024. Les acquisitions de « graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique » ont baissé de EUR 395,3 millions.

Les **métaux communs** (-24,6%) sont la deuxième catégorie dont les importations en provenance de ce pays ont le plus décru en valeur (EUR -16,6 millions). Les importations de « zinc sous forme brute, non-allié, teneur en poids en zinc >= 99,99% » ont perdu EUR 29,6 millions en 2024.

La troisième plus importante baisse des achats en valeur (EUR -13,3 millions) est à attribuer à la section intitulée « **pierres précieuses et métaux précieux** » (-19,8%). Les acquisitions de « déchets et débris de platine » ont baissé de EUR 30,7 millions en 2024.

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance de l'Australie augmenter. Les **produits chimiques** (+49,5%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de l'Australie ont le plus progressé en valeur (EUR +42,8 millions) en 2024. La sous-section des « médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques » a gagné EUR 28,2 millions en un an.

Les **produits minéraux** (+4,1%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +23,2 millions). Les « minerais de titane et leurs concentrés » ont engendré EUR 47,0 millions supplémentaires d'acquisitions en Australie.

Les **machines et appareils** (+26,6%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +6,6 millions). La sous-section des « appareils de radiodétection et de radiosondage [radar], appareils de radionavigation et appareils de radiotélécommande » a rapporté EUR 2,3 millions de plus d'achats en Australie en 2024.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'AUSTRALIE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2023/2024

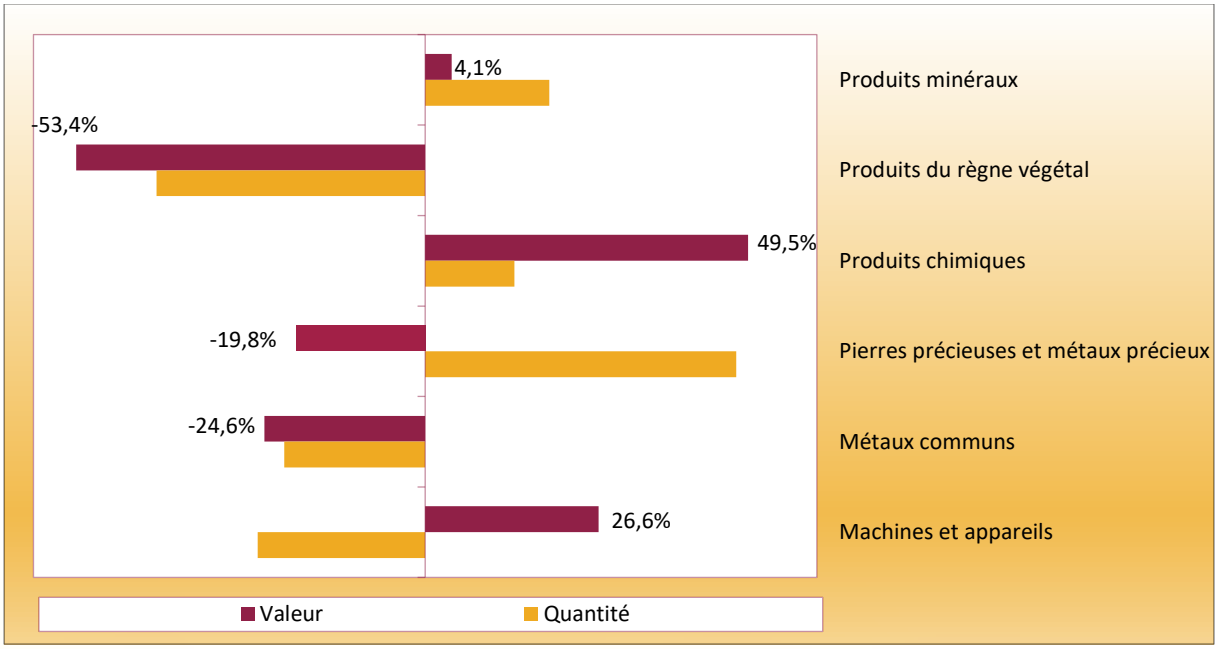

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2024, les **exportations** belges de services à destination de l'Australie se sont chiffrées à **EUR 406,2 millions**. L'Australie s'est classée **35e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers l'Australie ont reculé de 5,0% en 2024 par rapport à 2023 et ont représenté 0,3% des exportations totales belges de services.

Les **importations** belges de services en provenance de l'Australie se sont élevées à **EUR 217,4 millions** en 2024, soit une augmentation de 0,2% par rapport à 2023. L'Australie a été, en 2024, le **35e fournisseur** de services de la Belgique et ses ventes à destination de notre pays ont compté pour 0,2% des importations totales belges de services.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec l'Australie **de 2022 à 2024**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC L'AUSTRALIE

En millions d'EUR	2022	2023	2024
Exportations	479,2	427,4	406,2
Importations	204,9	217,0	217,4
Balance commerciale	274,3	210,4	188,8
Exportations : variation en %	77,2	-10,8	-5,0
Importations : variation en %	7,3	5,9	0,2

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et l'Australie** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2022, elle affichait un excédent chiffré à EUR 274,3 millions. En 2023, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 210,4 millions.

En 2024, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 188,8 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et l'Australie était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 192,3 millions et une part de 47,3%. Ce résultat représente un recul de 0,5% par rapport à 2023.

Avec une part de 17,0% et un montant de EUR 69,1 millions, le **transport**, qui regroupe « tous les services de transport fournis par les résidents d'une économie à ceux d'une autre économie et concernant le transport de passagers, l'acheminement de marchandises ou la location de moyens de transport avec leur équipage », s'est attribué la 2e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi diminué de 22,6%.

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont occupé la troisième place avec une part de 14,4% des exportations de services vers l'Australie, soit un montant de EUR 58,6 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont baissé de 10,5% en 2024.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+59,1%) et des **services financiers** (-2,9%).

Le secteur du **transport** est donc le principal acteur de la baisse globale des exportations de services vers l'Australie (-5,0%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE L'AUSTRALIE

En millions d'EUR	2023	2024	2024 Part en %	2023/2024 Var. en %
Autres services aux entreprises	193,2	192,3	47,3	-0,5
Transport	89,3	69,1	17,0	-22,6
Communications	65,5	58,6	14,4	-10,5
Trafic touristique	14,4	22,9	5,6	59,1
Services financiers	22,8	22,2	5,5	-2,9
Services restants	42,3	41,2	10,1	-2,5
Total	**427,4**	**406,2**	**100,0**	**-5,0**

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2024, trois des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Les **autres services aux entreprises** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 93,1 millions et une part de 42,8%. Ce résultat représente un progrès de 7,0% par rapport à 2023.

Le **transport** et le **trafic touristique** se sont partagé la 2e et la 3e place du classement avec des parts respectives de 18,6% et 16,0%. Les importations de la section du **transport** ont généré EUR 40,5 millions, soit une diminution de 10,9%, et celles du **trafic touristique** EUR 34,9 millions, soit un bond de 54,4%.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **communications** (-6,7%) et des **services financiers** (+12,4%).

Le secteur du **trafic touristique** a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis l'Australie (+0,2%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE L'AUSTRALIE

En millions d'EUR	2023	2024	2024 Part en %	2023/2024 Var. en %
Autres services aux entreprises	87,0	93,1	42,8	7,0
Transport	45,5	40,5	18,6	-10,9
Trafic touristique	22,6	34,9	16,0	54,4
Communications	27,4	25,5	11,7	-6,7
Services financiers	9,5	10,7	4,9	12,4
Services restants	25,0	12,6	5,8	-49,6
Total	**217,0**	**217,4**	**100,0**	**0,2**

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'AUSTRALIE

Principaux indicateurs (2024 – estimations)	
PIB aux prix du marché	$ 1.662 milliards
Taux de croissance du PIB	1,3 %
Inflation	2,4 %
Exportations de biens (FOB)	$ 425,2 milliards
Importations de biens (FOB)	$ 368,2 milliards
Balance commerciale	$ 57,0 milliards
Population	27,2 millions
Principaux clients : en % du total (2024)	
Chine	25,7
États-Unis	9,9
Japon	9,0
Principaux fournisseurs : en % du total (2024)	
Chine	24,0
États-Unis	11,0
Japon	7,0
Principaux produits exportés	
Minerai de fer	
Charbon	
Gaz naturel liquéfié	
Principaux produits importés	
Véhicules automobiles	
Pétrole raffiné	
Équipements électroniques	

Source: CIA World Factbook, Banque Mondiale

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte.

Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2015, ce même produit avait une valeur de EUR 143,5 en 2023. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2015, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 145,6 en 2023.

TABLEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2015=100)

	Exportations	Importations
2014	100,5	101,8
2015	100,0	100,0
2016	97,4	96,2
2017	102,0	102,5
2018	105,9	108,5
2019	108,3	111,5
2020	108,3	108,8
2021	120,4	122,3
2022	152,8	157,7
2023	143,5	145,6

6 Sources

Banque mondiale — www.worldbank.org

Banque Nationale de Belgique — www.bnb.be

Credendo Group — www.credendogroup.com

CIA World factbook — www.cia.gov

Direction générale commerce, Commission européenne — http://ec.europa.eu/trade

Eurostat, Commission européenne — http://ec.europa.eu/eurostat

Organisation mondiale du commerce — www.wto.org

7 Contacts

Service statistiques

Christelle Charlier
Directeur
☎ +32 2 206 35 78
✉ christelle.charlier@abh-ace.be

Cédric Cludts
Intenational Trade Analyst
☎ +32 2 206 35 64
✉ cedric.cludts@abh-ace.be

Dennis Gijsbrechts
Intenational Trade Analyst
☎ +32 2 206 35 73
✉ dennis.gijsbrechts@abh-ace.be

Date de publication : Juin 2025
Éditeur responsable : Fabienne L'Hoost
Auteur : Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Agence pour le
Commerce extérieur

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be